

CONVENTION POUR L'ORGANISATION D'ACTIVITES IMPLIQUANT DES INTERVENANTS EXTERIEURS

Entre :

L'EHPAD Résidence de la Vigne, Place du Général de Gaulle à Sainghin-en-Weppes 59184
Représenté par Alexandre RYCKELYNCK, en qualité de Directeur.

Et :

Le CCAS Centre Communal d'Action Sociale de Sainghin -en-Weppes, place du général de Gaulle
représenté par Monsieur Matthieu CORBILLON président du CCAS.

Il a été convenu ce qui suit.

Article 1 : Définition de l'activité concernée

L'EHPAD Résidence de la Vigne collabore avec les seniors du Centre Communal d'Action Sociale de Sainghin-en -Weppes.

Le CCAS comprend environ une vingtaine de seniors inscrits – pour une moyenne d'environ 10 à 15 seniors par atelier.

Dans le cadre de groupe bi hebdomadaires de partage d'ateliers :

- Le mardi après-midi de 14h30 à 16h30 pour un atelier mémoire animé par le CCAS
- Le jeudi après-midi de 14h30 à 16h30 (pour un café convivialité de 14h30 à 15h00 puis à partir de 15h, un partage d'animations diverses et/ou festives)

De façon occasionnelle :

- Un atelier gym douce le vendredi matin par l'animatrice de la résidence ;
- Un parcours de marche le vendredi matin par l'ergothérapeute de la résidence ;
- Les anniversaires du mois
- Le concert du samedi du mois

E.H.P.A.D. « Résidence de la Vigne »

Place du Général de Gaulle – SAINGHIN EN WEPPEES - 59184

Tel : 03 20 58 43 64 - Fax : 03 20 58 85 14 – Mail : contact@ehpad-sainghin.fr

Article 2 : Rôle et objectifs de l'intervenant.

- Partager les locaux – les seniors profitent des locaux et de l'ambiance conviviale de la résidence – intégration du CCAS au sein des locaux de la résidence
- Favoriser, dans le cadre de l'EHPAD de demain, les échanges et l'ouverture sur la ville
- Rassurer les seniors sur le fonctionnement de la résidence – jouer sur l'acceptation de la possible admission pour eux comme pour leurs proches
- Partager des ateliers communs
- Echanger et stimuler les résidents par la présence des seniors
- Favoriser la dynamique d'animation
- Créer et/ou recréer des liens avec les seniors en ville (connaissances de la famille, voisinage, école...) ensemble de personnes de même génération
- Continuer l'animation de la résidence en l'absence de l'animatrice et maintenir des ateliers au CCAS par un auto remplacement mutuel des animatrices
- Intégrer les seniors de la ville dans les anniversaires mensuels – les anniversaires des seniors sont fêtés comme les anniversaires des résidents
- Faire profiter les seniors de la ville des projets menés sur la résidence (AAP Radio Plus – Opéra Bus AUTRES...)
- Favoriser la participation des seniors aux animations proposées par la ville avec la participation des résidents (forme un groupe motivé)
- Mutualiser le matériel (fournitures, récup, décors, meubles)
- Créer plus en lien avec la dynamique de la ville
- Participer aux voyages proposés par la ville pour les aînés
- Monter les projets en partenariat avec le CCAS pour valoriser la mutualisation et décrocher des budgets supplémentaires.

Objectifs secondaires

- Partager les frais pour certains événements
- profiter de l'ensemble des sorties extérieures
- organiser des sorties extérieures de résidents gérées par des seniors

Article 3 : Conditions de mise en œuvre et sécurité

Pour le bon déroulement de l'atelier, l'EHPAD Résidence de la Vigne mettra à disposition les espaces salle d'animation et restaurant.

Après utilisation des locaux, une vigilance sera apportée pour rendre les locaux rangés et visuellement propres (balais + nettoyage de table)

Une armoire de la ville est positionnée dans la salle d'animation de la résidence et est gérée par les animatrices du CCAS ; tout en étant disponible pour l'équipe d'animation. L'EHPAD Résidence la Vigne met également à disposition le matériel d'animation.

E.H.P.A.D. « Résidence de la Vigne »

Place du Général de Gaulle – SAINGHIN EN WEPPES - 59184

Tel : 03 20 58 43 64 - Fax : 03 20 58 85 14 – Mail : contact@ehpad-sainghin.fr

Les séniors sont systématiquement accompagnés d'une des animatrices du CCAS pour les temps de groupe

Pour les temps festifs occasionnels, les séniors sont invités à s'inscrire préalablement auprès de la secrétaire de la résidence.

Les transport NAVETTE est assuré par la ville. Les séniors sont déposés devant la porte d'entrée de la résidence et certains séniors viennent par leurs propres moyens.

L'arrivée des séniors s'organise devant la porte d'entrée – le minibus de la ville se gare juste en face pour permettre aux séniors d'entrer.

En cas de problème de santé d'un séniors, l'Infirmier peut être sollicité pour consulter. En cas de besoin de soins d'hygiène et de confort, l'équipe en poste pourrait être amené à intervenir.

L'animation est assurée en partenariat avec l'animatrice de la résidence et l'agent du CCAS. (Hors situation d'auto remplacement).

Le règlement intérieur de la Résidence de la Vigne s'applique aux séniors du CCAS.

Article 4 : Communication

Dans le cadre des projets chaque partie pouvant être amenée à prendre des photos ou des vidéos, devra s'assurer de disposer des autorisations liées au droit à l'image des élèves et des résidents.

Chaque partie accepte l'utilisation des logos et nom des établissements dans le cadre d'une communication extérieure (affiche, internet, presse...) uniquement si cette communication est en lien avec le projet en cours.

Article 4 : Durée de la convention.

La présente convention de partenariat est valable du 01 /01 /2024 au 31 /12 /2024

Elle se renouvellera par accord tacite des deux parties, chaque année, et pourra faire l'objet d'avenants.

Fait à, le

E.H.P.A.D. « Résidence de la Vigne »

Place du Général de Gaulle – SAINGHIN EN WEPPES - 59184

Tel : 03 20 58 43 64 - Fax : 03 20 58 85 14 – Mail : contact@ehpad-sainghin.fr

Résidence de la Vigne	CCAS de Sainghin
Date :	Date :
Cachet et signature :	Cachet et signature :